

## ABONNEMENT

Un an... 13 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 26 NOVEMBRE

## Une Ville sans Statue

VI (\*)

Encore des statues!... Toujours des statues!... le nombre en augmente tellement, à intervalles rapprochés, qu'on les comptera bientôt par milliers, disséminées sur les places publiques de toutes les villes de France. Il n'y a pas de crainte, à notre époque, de voir chômer l'art de la statuaire. Les érections de monuments se succèdent sans aucun répit. Voici les plus récentes, sauf omission:

A Bruyères-en-Voges, vers le commencement d'octobre, l'inauguration de la statue de Villemain attirait une foule de savants, de fonctionnaires, d'officiers, de médecins et d'habitants de tous les pays environnants.

A Viroflay, est apparu le monument élevé par la mutualité française à Hippolyte Maze, l'éminent mutualiste (?).

A Toucy (Yonne), c'était le buste de Pierre Larousse, le célèbre lexicographe.

A Pau, on a érigé la statue du maréchal Bosquet, l'héroïque soldat d'Afrique et de Crimée;

A Lyon, le même jour, celle de Claude Bernard, le savant, l'expérimentateur et le littérateur qui fut un maître dans l'art d'écrire et de penser;

A Rouen, le monument de Poyer-Quertier, le premier ministre des finances de la République actuelle, qui a apposé sa signature au bas du traité de Francfort.

Enfin, l'inauguration de la statue du vicaire Planchon aura lieu à Montpellier le 9 décembre, et la petite ville de Briey (Moselle) a décidé d'élever celle de l'un de ses enfants, M. le docteur Maillot, ancien président du conseil de santé des armées, mort plus que nonagénaire, le 24 juillet dernier.

Et combien d'autres effigies projetées pour des dates plus ou moins proches! Toutes les villes possédant déjà les statues de leurs anciennes gloires veulent aujourd'hui avoir celles des contemporains.

L'élan est donc général et bientôt il ne restera pas une seule localité, même de moindre importance, où il n'y ait des monuments rappelant plusieurs personnages remarquables.

Ah! Monsieur le Rédacteur, si vous ne m'aviez enjoint — je veux dire conseillé — de ne plus réclamer ici l'exhibition d'une statue — ce qui semblerait faire le jeu de tel ou tel — et de m'en tenir en ce moment à des « causeries » sur nos célébrités locales, quelles réflexions n'y aurait-il pas à faire à propos de Saumur, toujours sommeillant, tandis que tant de villes s'agitent et se démènent afin d'obtenir ce que nous paraissions dédaigner! Mais tranquillisez-vous: je ne parlerai de statue... qu'incidemment. Et M<sup>me</sup> Dacier, et Dupetit-Thouars à qui l'on a périodiquement songé depuis un demi-siècle, attendront longtemps encore, sans doute, leur tour d'être coulés en bronze, bien que Jean-sans-Terre ait presque officiellement annoncé que l'on était sur le point d'élever à Saumur une statue à Dupetit-Thouars.

(\*) Voir l'Echo Saumurois des 10, 16, 23 octobre, 2-3 et 13 novembre.

Dupetit-Thouars! nom cher à la France et l'un des plus beaux de notre marine. Toute la famille Dupetit-Thouars s'est glorieusement consacrée au service du pays: la bravoure et le dévouement y sont héréditaires.

Dès le milieu du dix-huitième siècle, nous voyons, comme lieutenant du roi à Saumur et gouverneur du pays Saumurois, Georges Aubert, seigneur du Petit-Thouars, Saint-Germain-la-Forêt et autres lieux, qui épousa en 1754 la fille du seigneur de Boumois.

L'un de ses fils fut capitaine au régiment de Rouergue.

Les enfants de celui-ci immortalisèrent le nom de Dupetit-Thouars que l'on écrit aujourd'hui Dupetit-Thouars.

Aubert, surnommé « La Couronne », le savant botaniste, auteur d'une Flore remarquable, mourut en 1831. Membre de l'Institut, il a publié plusieurs ouvrages souvent cités. Napoléon lui avait confié la direction de la pépinière de Roule.

Une sœur épousa le célèbre avocat Bergasse, tant calomnié par Beaumarchais.

On sait ce que fut Aristide, qui périt d'une mort si sublime sur les débris du vaisseau le *Tonnant*, à Aboukir. Son nom fut inscrit sur les tables de l'Arc-de-Triomphe.

Son frère Georges fut, comme lui, un marin habile et intrépide.

Leur neveu, qui s'appelait aussi Georges, quoiqu'il n'eût pas autant d'occasions de se signaler, se distingua néanmoins dans cet ingrat et difficile métier. Commandant de la frégate la *Sultane*, il fit flotter le pavillon tricolore au haut des mâts de son vaisseau plus de deux mois après l'accomplissement des événements de 1814.

Les deux oncles et le neveu ont eu l'Océan pour tombeau.

Un second neveu, Abel Dupetit-Thouars, né comme son oncle Aristide à peu de distance de Saumur, a planté le pavillon français sur le sol des îles Marquises. Nommé vice-amiral en 1846, notre compatriote a navigué, sans discontinuer, sur toutes les mers, et passé quarante ans sous voiles ou embarqué.

De nos jours encore, tout le monde a connu, un moins de réputation, l'illustre vice-amiral Bergasse Dupetit-Thouars, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, mort il y a quatre ans.

Le nom de Dupetit-Thouars n'est plus représenté aujourd'hui dans la marine que par le fils de ce dernier, enseigne de vaisseau, à peine âgé de vingt ans, et dont les journaux ont récemment annoncé le prochain mariage.

Dans ces « Causeries », des notices particulières devront être consacrées à Aristide Dupetit-Thouars, l'héroïque capitaine de vaisseau, et au vice-amiral Abel Dupetit-Thouars, nos deux compatriotes.

On sait que la municipalité de Saumur, à défaut de statue à ériger, vient de donner de nouveaux noms à trois rues, une place, deux avenues et un quai. Les noms de *Carnot*, *Bonnemère*, *Lecoy*, *Courtillier*, *Victor Hugo*, se liront désormais à l'angle de ces voies publiques, de même que celui de l'excellent docteur *Georges Bouchard*, dont la mort a causé à Saumur et aux environs d'unanimes regrets. Il nous reste à espérer qu'un jour — jour bien éloigné! — les autres habiles praticiens de la ville, y compris M. le Maire,

auront mérité également, comme bienfaiteurs des classes pauvres, un pareil témoignage de reconnaissance de la part de leurs concitoyens.

(A suivre.)

L. du Chardonnet.

## Histoire d'octroi

Il n'y a pas à dire, l'administration que l'Europe s'obstine à ne point nous envier est la plus folâtre du monde.

Cette fois, c'est de l'octroi qu'il s'agit, et un de nos confrères nous conte à ce sujet une histoire vraiment amusante.

La scène est à Nantes. Un pêcheur débarque. Un employé d'une brigade volante survient et pose la question d'usage: « N'avez rien à déclarer? ». Le pêcheur avait quelque chose: un brochet, un brochet de 900 grammes — mais il n'avait pas d'acquit.

Inflexible exécuteur de la loi, l'employé saisit non seulement le brochet, mais l'attirail de pêche et même le canot. Le pêcheur, du coup, en demeura lui-même tout saisi. Ah! dame, c'est que le fisc avait vingt centimes à percevoir, et que les finances de Nantes eussent reçu un rude coup, si ces vingt centimes n'étaient rentrés dans les coffres de la ville.

Après des pourparlers qui durèrent une huitaine, main-levée fut enfin donnée — le poisson, cela va sans dire, était aussi pourri qu'il convient à un honnête brochet ayant passé huit jours dans un corps de garde. Le pêcheur, qui avait eu le temps de se ressaisir, demanda une indemnité que la benoîte administration lui versa incontinent. Jusqu'alors, rien de mieux; il y avait eu échange de bons procédés. Mais où l'affaire se complique, c'est quand le pêcheur, outre une indemnité, réclama son canot. Ne trouvez-vous pas que c'était vraiment « monter un bateau » à l'administration? Les pêcheurs sont gens intraitables.

Un canot!... quel canot? Mais, parbleu! oui, c'est vrai, nous avons saisi un canot, s'écria-t-on à l'octroi. Que diable en avons-nous fait?... Le canot était égaré, perdu, envolé. Il fallut mettre toute une escouade d'agents à la recherche dudit canot qui ne fut retrouvé que trois jours après.

Les frais occasionnés par ces recherches montaient à soixante-douze francs. Avec l'indemnité, cette affaire coûtait à l'octroi *soixante-quinze francs* environ — mais il avait récupéré les vingt centimes!

N'est-ce pas que l'aventure est suggestive? N'est-ce pas qu'on a tout de suite une idée nette du haut souci que prend l'administration de l'octroi des deniers d'une ville?

En plus des vingt centimes perçus, cette dernière conservait, à la vérité, la dépouille du brochet avarié. C'est ça qui est de nature à satisfaire les contribuables!

Oh! administration! quelle brochette de brochets on commet en ton nom!

## FRANCE ET RUSSIE

On attache, dans le monde diplomatique, une très grosse importance au désir exprimé par le Tsar de voir le général Boisdeffre assister à son mariage.

Des renseignements venus de Saint-Peters-

bourg confirment, du reste, que la mission française a été reçue d'une façon toute spéciale et que l'on n'a pas été sans s'en apercevoir dans les différentes capitales de l'Europe.

Dans les sphères de la cour, on commente vivement ce fait, en ajoutant qu'aucun membre de mission étrangère n'a reçu d'invitation semblable.

Rapprochant ce fait de la réception particulière faite par l'empereur Nicolas et l'impératrice douairière au général de Boisdeffre, on en conclut que le souverain russe a tenu à donner à la mission extraordinaire française cette marque insigne d'estime et d'amitié.

Ont été invités, en outre, à assister à la cérémonie du mariage impérial, le comte et la comtesse de Montebello, ambassadeur, le comte de Vauvieux, conseiller d'ambassade, et M. Bapst, premier secrétaire.

L'amiral Gervais était parti avant-hier. Un télégramme lui a été adressé. On a envoyé un train spécial à la frontière pour le ramener.

## Chambre des Députés

Séance du samedi 23 novembre 1894

Les crédits de Madagascar

M. Delbet estime que la conduite du gouvernement a été loyale et correcte. Grâce à la sagesse de son attitude, le Parlement peut décider aujourd'hui en toute liberté. Tous les moyens de conciliation sont épuisés, mais avant de prendre une résolution, il faut savoir dans quelles conditions on se trouve.

La situation a été réellement intolérable pour nos résidents, depuis le traité de 1885, et la rupture aujourd'hui constatée était fatale.

Quelle sera la force de résistance des Hovas? Il convient de s'en préoccuper et de constater qu'on se trouve en face d'ennemis courageux.

Il faudra supprimer l'esclavage et lutter contre mille intrigues. Comment fera-t-on les travaux publics? Qui les payera? Les Hovas! Mais ils n'ont que très peu d'argent; si on leur impose des charges, il se révolteront.

La France aura donc à supporter de lourdes charges et les millions demandés succéderont aux millions.

Pourquoi ne pas se contenter d'occuper Tamatave et Diego-Suarez?

Cette solution ne demanderait ni hommes ni argent.

M. de Vogüé s'exprime ainsi: Pour constituer le corps expéditionnaire, on va dégarnir l'Algérie, réorganiser l'infanterie de marine. Ne serait-il pas possible de trouver une solution qui ne contraignît pas de toucher aux troupes métropolitaines?

Pourquoi le gouvernement ne s'adresserait-il pas à une compagnie pour coloniser Madagascar, alors que depuis trois ans le Sénat est saisi d'un projet sur les grandes compagnies?

L'association donnerait les meilleurs résultats.

Que l'on fasse donc appel aux bonnes volontés françaises, et, en quelques jours, un bureau d'inscription étant ouvert, on aurait un contingent de deux ou trois mille hommes, qui, trouvant à Madagascar de la terre et la liberté aventureuse, assureraient la relève au corps expéditionnaire et à la culture de la grande île.

La clôture est prononcée.

Lecture est donnée des diverses motions présentées : la première, signée de M. Boucher (les Vosges), demande le renforcement de l'es-cadre et l'occupation de certains points.

M. Henri Boucher présente son projet de résolution :

Le gouvernement appelle la Chambre à se prononcer en pleine liberté, mais la Chambre se trouve en face d'une solution gouvernementale qui engage la politique intérieure et extérieure et qui peut atteindre de façon grave la mobilisation.

Pourquoi vouloir mettre la main sur l'île de Madagascar tout entière, alors qu'il suffirait de garder les ports et les points les plus importants de la grande terre ?

Si la Chambre vote l'expédition, que le gouvernement la conduise de la façon la plus sage. Que cette guerre soit non la guerre d'un ministère, mais celle de la France.

Tout le monde, en effet, veut assurer la grandeur de la patrie, les uns croient la voir du côté des colonies, d'autres contemplant la trouée des Vosges et se souviennent que l'île Maurice a été perdue à Trafalgar.

M. Charles Dupuy, président du Conseil. — Dans un débat de cette nature, dit le ministre, le sort d'un ministère est de peu d'importance.

Que la Chambre décide en pleine liberté et, si elle se refuse à admettre la solution que le gouvernement lui propose, qu'elle en adopte une autre, qu'elle sache cependant que le gouvernement ne saura l'accepter de rester aux affaires si les crédits n'étaient point votés.

M. Ribot, président de la Commission, demande à la Chambre de repousser le projet de M. Boucher et, avec lui, tous ceux qui viendront ensuite en discussion.

On ne peut soutenir que les intérêts de la France peuvent être en péril parce que l'on enverra 15,000 hommes à Madagascar, dont 4,000 seulement pris dans les troupes métropolitaines.

Ce sont là des exagérations dangereuses. Tout bien pesé, il faut accomplir le devoir sans bravade, avec la résolution de cœur qui convient à un grand pays comme la France.

M. Henry Brisson, qui demande la parole, engage énergiquement la Chambre à voter le projet du gouvernement.

Seul, un vote de cette nature peut réduire à néant les menées occultes de nos adversaires.

Finalement la motion de M. Boucher est mise aux voix.

Par 381 voix contre 168 la motion est rejetée. On vote sur le passage à la discussion des articles du projet du gouvernement.

Par 300 voix contre 112, le passage à la discussion est voté.

Le gouvernement et la commission demandent le renvoi de la discussion des articles à lundi, la Chambre l'accorde.

## INFORMATIONS

### Mort de M. Victor Duruy

M. Victor Duruy est mort, hier, à deux heures et demie. Il y a quelque temps, il avait été frappé de deux attaques d'apoplexie.

### M. le duc d'Orléans

M. le duc d'Orléans, qui se trouve actuellement dans le Tyrol, chez le duc d'Alençon, ne rentrera à Stowe que dans deux ou trois semaines.

Il séjournera à Bruxelles à partir de la première huitaine de décembre.

M. Dufeuille ira le rejoindre.

Le prince recevra pendant ce séjour ses amis politiques.

### Contre les espions

M. le ministre de la guerre, dont le flair est si connu, semble craindre qu'il y ait des espions en train de rôder autour de nos forts.

Il vient de prendre des mesures destinées à accroître la surveillance dans les établissements militaires.

Désormais, les employés civils ne pourront y pénétrer sans une permission écrite émanant du commandant d'armes.

### Le chef de la police Pétersbourgeoise aux arrêts

Le jeune Tsar déploie une grande énergie. On affirme que, par son ordre, le chef de la police de Saint-Petersbourg a été mis aux arrêts dans son palais pendant trois jours.

### Cadeau impérial de 1,980,000 fr.

Un bijoutier Danois au service de la cour impériale de Russie a reçu l'ordre de livrer pour le mois de mars un diadème en diamants d'une valeur de dix-sept cent mille francs et un collier de perles orientales de sept cent quatre-vingt mille francs, que l'Empereur offre à son auguste fiancée.

C'est bien beau certainement, et cela siéra magnifiquement à la fiancée. Mais, on ne peut s'empêcher de penser que, avec ces 1,980,000 francs, on aurait pu donner un assez joli nombre de morceaux de pain aux affamés qui ne manquent pas en Russie.

### Arrestation à Chartres

Avant-hier, MM. Girouard et Guillet, négociants en bois et charbons, ont été arrêtés et écroués, à la suite de plaintes diverses.

Le passif de cette maison, une des plus importantes de la région, s'élève à, dit-on, à plus d'un million.

### Un drapeau brûlé à Marseille

Le drapeau du 61<sup>e</sup> régiment a été brûlé dans les circonstances suivantes :

Il se trouvait à la caserne, dans le bureau du capitaine-major, où il avait été momentanément déposé en raison de quelques réparations de courte durée qui étaient faites à la salle d'honneur du régiment où ce drapeau était habituellement placé.

Dans la nuit du 14 au 15 novembre dernier, le capitaine, ayant travaillé assez tard, laissa le feu allumé dans la cheminée. Ce feu se propagea on ne sait comment et le drapeau fut brûlé en même temps que de nombreux papiers heureusement sans aucune importance.

### Le paricide de Perpignan

Perpignan, 24 novembre. — A l'aube à gaz de Perpignan, un nommé Sarmet, âgé de 25 ans, a tiré un coup de revolver sur son père âgé de 48 ans.

L'état de la victime est désespéré ; la balle, entrée par le flanc, ayant atteint le foie.

Le parricide, qui avait d'abord pris la fuite, s'est constitué prisonnier. Il a dit au magistrat instructeur qu'il avait voulu punir son père qui avait abandonné sa femme et ses enfants pour aller vivre en concubinage avec une autre femme.

### Victime de l'amour maternel

M. Peytavi et sa femme, épiciers à Villespy, près de Castelnaudary, étaient occupés à transvaser de l'essence de pétrole : ayant laissé tomber la bombonne, le liquide a coulé sur le feu de la cuisine.

L'incendie a rapidement gagné toute la maison. M. Peytavi a réussi à s'échapper, emportant son enfant, âgé de cinq ans. Sa femme ayant voulu monter au premier étage pour sauver un nourrisson au berceau, a été asphyxiée avec le malheureux bébé.

### Un Lorrain pas dégoûté

Les journaux allemands font grand bruit autour de l'entrée du premier Lorrain comme officier dans l'armée active allemande. C'est un nommé Gerholla, fils d'un ancien garde général de ce nom : il est en garnison à Trèves.

### Vive la France !

Le tribunal correctionnel de Metz vient de condamner à quatre mois de prison un ouvrier mineur de Reclange qui, se trouvant dans une auberge luxembourgeoise, à cent mètres de la frontière des territoires annexés, avait crié : « Vive la France ! » et proféré des paroles injurieuses pour l'Empereur. Rentré en Lorraine, le prévenu avait été arrêté pour lèse-majesté par la gendarmerie mise au courant de l'affaire.

## CHINE ET JAPON

### Prise de Port-Arthur

Port-Arthur a été pris. La nouvelle de cet important fait de guerre est officiellement confirmée.

Les Japonais donnèrent l'assaut à la place dans la journée du 21.

Pendant que les troupes montaient à l'assaut, la grosse artillerie ouvrait le feu sur la citadelle.

La bataille continua toute la nuit et, le

matin suivant, tous les forts de la côte étaient au pouvoir des Japonais.

Ces derniers ont subi de grandes pertes, mais les pertes chinoises sont encore plus importantes ; elles sont estimées à plusieurs milliers de morts.

Quant au butin, il est énorme ; il y avait à Port-Arthur 10,000 tonnes de charbon, des approvisionnements valant au moins une douzaine de millions de francs et une cinquantaine de pièces de côte très modernes. Mais ce qui est peut-être d'une importance capitale, la conquête de Port-Arthur met entre les mains des Japonais un arsenal de premier ordre, avec un puissant outillage, une forme de raibou capable de recevoir les plus grands navires et enfin une base d'opérations qui leur permettra, si la guerre se prolonge, de tenter tout ce qu'ils voudront dans le golfe du Petchili. Ils sont incontestablement maîtres de la route maritime qui mène à Pékin et pourront, à leur gré, arrêter tout le commerce des provinces du nord de l'Empire du Milieu.

## Incendie de l'imprimerie Charaire

Une imprimerie, située 102, rue du Faubourg-Poissonnière, et appartenant à M. Charaire, maire de Sceaux, a été, samedi matin, détruite par un incendie. L'alarme fut donnée par le directeur de l'imprimerie, que des lueurs avaient réveillé. Dans ce quartier, très populeux, un commencement de panique se produisit ; des locataires des maisons voisines, craignant que l'incendie ne se communiquât à leurs logements, s'enfuyaient à peine vêtus et emportant quelques objets de valeur. Une femme, récemment accouchée, fut sauvée par des agents, ainsi que ses enfants.

Le feu a pu être rapidement circonscrit par les pompiers, mais l'imprimerie est détruite.

Le gardien de nuit, après le départ de la dernière équipe d'ouvriers, vers une heure du matin, n'avait rien constaté d'anormal au cours de sa ronde accoutumée.

Les dégâts atteignent le chiffre de trois cent mille francs, couvert par les assurances le *Phénix*, le *Soleil* et l'*Abeille*.

De plus une toile d'Henner, une autre de Chapelin, un grand dessin de Willette et un joli pastel de Renoir ont été brûlés ou détériorés par l'incendie. Rien que de ce côté les pertes sont estimées à une cinquantaine de mille francs.

En outre, une édition sous presse de *Un siècle de modes féminines* a été complètement détruite, tirage et planches.

Une centaine d'ouvriers se trouvent sans travail, mais les travaux administratifs seront exécutés à Sceaux où la maison Charaire a une importante succursale.

# L'ALCYONE

Par Pierre Maël

DEUXIÈME PARTIE

Amour, Roi des Peines.

L'absence de Borsand donnait deux mois pleins de congé aux habitants de la villa. Aussi bien les uns et les autres s'étaient-ils faits à la présence de Philippe. Lui manquant, tout leur manqua. M. Raimbault, d'ailleurs, n'avait pas dépouillé sa tristesse. Mais il la refoulait au plus profond de lui-même, ne voulant pas accablé de son propre chagrin celui qu'il sentait peser sur le front d'Hira en l'absence de son fiancé.

Ce fut donc lui qui prit les devants, un matin.

— Fillette, lui dit-il, nous ne sommes revenus au Trayas qu'en passant. Je suis d'avis que nous repritions la mer. Nous n'irons pas loin, cette fois, et cela tuera le temps de la séparation.

Hira dit oui, tout de suite, n'étant pas bien sûre d'elle-même. Ces lieux pleins de l'image de Philippe la charmaient pourtant. Le lendemain du jour où la décision fut prise, elle reçut une lettre du convalescent. Elle venait du fin fond de la Bretagne. Après six pages d'épanchement, il concluait :

— Mes jours se passent en visites ou en réceptions. Tout le monde me réclame et je ne fais que le strict nécessaire. J'abrègerai le plus qu'il me sera possible cette villégiature qui me prive du bonheur. Oh ! mon retour au Trayas ! Quand en sonnera l'heure ? Quand reverrai-je mon online, l'ange gardien de mes nuits douces ? Quand reverrai-je les yeux profonds de mon Hira à l'orée ?

A vrai dire, elle n'éprouvait pas les mêmes transports. Ce cœur vierge, cette âme neuve ne s'ouvraient que lentement à l'amour. Certes, elle aimait Philippe, mais d'un amour paisible, et le chagrin que lui causait son absence était éalme comme son amour, une blessure pénétrante dont le sang filtrait goutte à goutte.

Elle répondit au jeune homme :

« Mon cher ami,

Le Trayas va être vide de nouveau. N'écrivez plus ici. Nous partons pour tuer le

temps, comme dit papa. Nous n'allons pas bien loin, en Egypte, à Constantinople, à Athènes, je ne sais au juste. Mais nous serons de retour avant vous. Cependant, pressez vous, j'ai hâte de vous retrouver pour que vous m'aidez à mieux lire dans ce livre. — vous savez bien, — où votre nom seul est écrit. Et je ne fais encore qu'épeler.

» Votre  
» Hira. »

Quand elle eut expédié cette lettre, elle fit tranquillement ses apprêts de départ. Ils étaient ni longs ni difficiles, la perpétuelle voyageuse ayant su le secret de faire tenir beaucoup d'effets en peu de bagages, secret que l'immense majorité des Français ignore.

Pendant ce temps, Kerdistel, pour se désennuyer, faisait des aménagements nouveaux à bord de l'*Alcyone*. Du même coup, il avait résolu de congédier Dubreuil.

Lorsque l'ordre du départ eut été fixé à huit jours près, le commandant descendit de la villa et fit appeler le mécanicien.

— Dubreuil, — dit-il sans préambule — je vous ai engagé pour une période de six mois. L'*Alcyone* a pris terre et notre contrat ne dure plus. Mais je tiens mes engagements même lorsqu'ils me sont onéreux. Vos honoraires vont vous être payés d'avance, et vous

serrez libre de nous quitter quand il vous plaira.

Dubreuil pâlit sur le coup.

— Allez, commandant, c'est mon congé que vous me donnez ?

— Oui, maître.

— Ah ! Et pour quelle cause ?

— Pour aucune. Nous n'avons plus besoin de vos services.

Le dialogue était terminé. Kerdistel tourna le dos.

Le mécanicien n'avait pas bougé.

Il fit un pas en avant.

— Commandant ! prononça-t-il.

— Qu'est-ce encore ? — fit Kerdistel l'air ennuyé.

— Votre décision est irrévocable ?

— Apparemment.

— C'est que si je refuse de toucher quatre mois de solde non gagnée, je me porte tort, et cependant, il ne saurait me convenir de les loucher. (A suivre.)

### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 25 Novembre 1894

Versements de 92 déposants (13 nouveaux), 41,356 fr. 30

Remboursements, 28,357 fr. 59

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

## BULLETIN FINANCIER

24 novembre 1894.

Comme nous le disions hier, nous sommes condamnés à piétiner sur place jusqu'aux approches de la liquidation.

On a débuté ferme en avance sur hier pour revenir presque de suite aux cours de clôture d'hier et auxquels on reste pendant tout le reste de la séance.

Les affaires sont très peu actives. Cette situation n'est pas particulière à notre place, car les Bourses étrangères sont dans le même cas.

Le 3 0/0 de 102.17 1/2 revient à 102.05. Nos sociétés de crédit sont sans animation. Le Foncier varie de 915 à 916. Le Crédit Lyonnais se maintient fermement à 775.

Nos grands chemins sont encore lourds. Le Midi a été l'objet de ventes suivies.

Très bonne tenue du Suez à 2,970. Baisse sensible de l'action du Gaz à 1,025.

Les chemins Orientaux sont à 541.25. Les recettes de la 43<sup>e</sup> semaine sont de 229,827 fr., en augmentation de 1,661 fr. sur la semaine correspondante de l'année dernière.

L'Italien cote 84.30. L'Extérieure est à 72 13/32 assez soutenue. Le 4 0/0 Turc est à 25.75.

Les fonds autro-hongrois sont fermes. DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 26 Novembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 3°	
Ce matin, à 8 h.		au-dessous 1°	
Midi,	764 m/m	au-dessus 2°	
Hausse,	m/m		
Baisse,	m/m		
Température minima de la nuit		au-dessous 2°	

### Les prières pour la France et la Russie

Hier, après la messe de onze heures, ont eu lieu, à l'église Saint-Pierre, les prières pour la France et la Russie.

Une foule énorme, composée de personnes appartenant à toutes les classes, notamment un grand nombre d'ouvriers, assistait, profondément recueillie, à cette cérémonie religieuse et patriotique, dénuée de tout caractère officiel et absolument spontanée. L'Harmonie Saumuroise y interprétait, avec un grand sentiment, la marche funèbre de Chopin, l'Hymne Russe et, avec un entrain remarquable, la marche Russe de Ganne.

Après l'exécution de l'Hymne Russe, M. le Curé de Saint-Pierre a prononcé l'émouvante allocution suivante :

« Citoyens d'un pays auquel le Czar Alexandre III, dans des circonstances douloureuses, avait tendu sa main loyale pour le convier à assurer de concert avec lui la paix du monde, nous partageons le deuil du peuple qui le pleure. Enfants d'une Église qui garde avec celle dont il était le disciple croyant une conformité presque complète de doctrine et n'en est séparée que par des dissidences, œuvre, il le faut bien dire, du temps et de la politique, mais qui s'évanouiront, j'espère, avec les années et devant un examen loyal, nous nous arrêtons avec respect devant une vie qui fut chrétienne et nous saluons une mort à qui l'Évangile a donné une sérénité touchante.

« Offrons donc à Dieu nos vœux avec nos prières pour l'union des chrétiens et envoyons à ce grand peuple éprouvé nos sympathies.

« Jeune encore, tard venu à la civilisation de l'Europe, il s'est tourné vers nous aux premiers jours de sa robuste jeunesse. Lorsque l'homme singulier, mais grand par plus d'un côté, le czar Pierre, songea à l'initier à l'esprit de l'Occident, il fit appel à nos soldats et à nos savants et vint en France, déjà souverain respecté, pour étudier un pays radieux encore de la gloire du grand règne ; vous vous souvenez de l'accent d'admiration que prit sa parole au tombeau du cardinal de Richelieu : « Grand homme, que ne vis-tu encore, je te donnerais

la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre. » Attirée vers nous, par l'affinité de son génie avec le nôtre, la Russie est demeurée éprise de notre langue, de notre littérature et de nos arts, comme si elle eut le pressentiment de l'amitié sincère, et, souhaitons-le, durable qui nous unit. A deux reprises pourtant, nous nous sommes rencontrés et heurtés durant ce siècle : une première fois lorsque le grand homme, dont l'histoire en remplit les premières années, perdant le sens du réel et du possible, compromit par sa folle politique les conquêtes prudentes et glorieuses de la République française ; une autre fois lorsque l'héritier de son nom, pour payer à l'ennemi héréditaire je ne sais quel salaire inavoué, poussa les marins et les soldats de la France sous les murs de Sébastopol. Mais la fumée de la poudre se dissipant, les ressentiments semblaient se dissiper avec elle.

« Il en était de ces combats glorieux pour les deux nations, comme de ces luttes racontées dans les poèmes antiques où l'on voit deux héros, trompés par les ténèbres, se battre avec une égale bravoure, puis, se reconnaissant frères à la clarté du jour, se tendre la main.

« Les malentendus ont pris fin entre ces deux peuples, et la guerre ne les a mis en présence que pour leur permettre de s'apprécier et de reconnaître les affinités et les intérêts qui les rapprochent et les unissent.

« Alexandre III a eu une part prépondérante dans cette œuvre dont le Français et le chrétien peuvent attendre les plus heureux fruits. Sans dévier, sans fléchir, en dépit des obstacles, il est demeuré loyal et ferme dans ses desseins et a renoué, par dessus l'ennemi commun, une alliance souvent tentée, aussi profitable à l'intérêt des deux peuples qu'à la paix de l'Europe.

« Et voilà pourquoi sa mort prématurée a eu dans notre pays un retentissement si douloureux et si prolongé.

« Il était de ceux qui honorent l'humanité, et le peuple qui le regrette gardera de lui un souvenir respectueux et attendri. Soldat éprouvé, il avait vu sans frémir, mais non sans être ému de pitié, les drames sanglants des batailles ; devenu chef d'une valeureuse nation et libre de déchaîner la guerre, il a préféré, à la gloire brillante qu'elle donne, la gloire paisible et solide de Père de son peuple ; homme de conscience et de labeur, il a épuisé sa vie à développer la prospérité de son pays et à faire régner la justice et la paix dans son vaste empire.

« La tâche, que lui avait imposée la Providence, achevée, il a vu la mort venir, et sans trembler, l'a regardée en face. Entouré des siens dont il consolait la douleur, touché du concert de prières qui s'élevait au ciel pour sa guérison, il a appelé le Christ à son chevet et paisiblement lui a remis son âme.

« Nous avons confiance — notre Église ne nous défend pas de le dire, — que le Dieu qui ne demande pas compte de l'influence des traditions et des milieux toujours si puissante, à l'esprit qui n'a pu y échapper — ne lui refusera pas la récompense offerte à l'âme de bonne volonté qui cherche sincèrement la vérité et en fait la règle de sa vie. »

### AVIS

MM. les Commerçants inscrits sur la liste des Electeurs de la Chambre de Commerce et de la Chambre Consultative des Arts et Manufactures, sont invités à assister à une réunion préparatoire en vue des élections de 1894, mercredi prochain 28 novembre, salle de la Justice de paix, à 8 heures 1/2 du soir, à la Mairie.

Le but de cette réunion est d'examiner la liste des candidats.

### Tribunal de Commerce de Saumur

L'assemblée des électeurs du ressort du Tribunal de Commerce de Saumur se réunira le dimanche 2 décembre 1894, à l'effet de procéder au renouvellement partiel des membres dudit Tribunal, composant la série sortante, savoir :

M. MIGNON, ERNEST, président.  
M. BORET, juge titulaire, rééligible.  
M. CHAPIN, juge titulaire, non rééligible.  
MM. MAURICEAU et ERNOUL, juges suppléants sortant.

### Institution Saint-Louis

M. Alexis Billy, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès, devant la faculté de Poitiers, l'examen de lettres-mathématiques.

### Don au Musée de Saumur

M. de Grandmaison a fait remettre à M. le conservateur de notre musée quelques spécimens des oiseaux qui avaient été demandés les temps derniers par une note communiquée aux journaux.

### Dépôt de pétitions

M. de Grandmaison, député de Maine-et-Loire, a déposé sur le bureau de la Chambre : 1<sup>o</sup> une pétition de M. Florent, sous-ingénieur des ponts et chaussées à Saumur ; 2<sup>o</sup> une pétition de militaires retraités demandant de bénéficier des avantages de la loi de 1855 ; et enfin deux autres pétitions, l'une d'habitants de Montreuil-Bellay, l'autre d'habitants de Fontevault, attirant l'attention de la Chambre sur la crise agricole.

### PRIX MONTYON

Dans le rapport sur les prix de vertu, lu dans la séance publique annuelle de l'Académie française du 22 novembre dernier, par M. Ludovic Halévy, nous trouvons le nom de M<sup>me</sup> veuve Gladys Cavellier-Bréchet, à Saumur, à laquelle a été accordée une médaille de 500 fr.

M<sup>me</sup> Cavellier, née en 1810, a dirigé pendant plus d'un demi-siècle un pensionnat libre de jeunes filles, rue Basse-Saint-Pierre, et depuis une dizaine d'années elle est attachée à la classe primaire annexée au collège de garçons de Saumur.

M<sup>lle</sup> Gladys Bréchet n'avait que 13 ans quand elle entra dans l'enseignement, où de bonne heure elle se distingua par son dévouement et son esprit élevé. En 1886 elle recevait une médaille d'or de la Société d'encouragement au bien, et l'année suivante elle était honorée des palmes d'officier d'académie.

M<sup>me</sup> veuve Cavellier, malgré ses faibles ressources, s'est toujours montrée charitable, prodiguant à la fois les lumières de ses sages conseils, les bienfaits de ses encouragements et l'argent de sa bourse, toujours ouverte devant la misère. Maintenant encore elle nourrit une pauvre femme dont elle paye depuis de longues années le loyer.

M<sup>me</sup> Cavellier jouit non seulement de l'estime générale, mais encore de la plus grande sympathie.

### ANGERS

#### Une bonne histoire

Dans la nuit du 8 au 9 courant, M. X..., cafetier à Angers, fermait son café vers onze heures et demie.

Quelques instants après, on frappa à la devanture du café. M. X... alla ouvrir et fut en présence d'un sous-brigadier de police et d'un agent.

M. X... les fit entrer et leur offrit une consommation.

A une heure du matin, dit le Patriote, les deux agents se trouvaient encore dans le café.

Tout à coup, de violents coups se firent entendre dans la devanture et M. X... fit cacher les deux agents dans une salle à côté, puis il alla ouvrir.

Stupéfaction... encore deux agents. Très poliment, M. X... leur dit : Entrez donc, nous sommes en famille, vous allez prendre quelque chose.

Les deux nouveaux agents entrèrent, mais au lieu d'accepter une consommation, ils voulurent dresser procès-verbal à M. X..., pour fermeture tardive.

M. X... leur répondit : « Ce que vous faites-là est bête comme chou. »

Voyant cela, les agents dressèrent à M. X... un procès-verbal pour outrages à des agents dans l'exercice de leurs fonctions.

Vendredi, M. X... est passé devant le tribunal correctionnel.

M<sup>e</sup> Chesneau, très habilement, demande au tribunal de renvoyer son client des fins de la poursuite, sans dépens.

Le tribunal, après une courte délibération, acquitte M. X...

Mais c'est égal, ce que M. X... l'a échappé belle pour avoir voulu cacher chez lui un sous-brigadier et un agent, qui devaient être à faire leur tournée de nuit, au lieu de rester dans un café !!!

### Terrible accident

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Bouvet, âgé de trente-cinq ans, propriétaire à Saint-Martin-du-Fouillou, s'est tué en tombant de sa carriole, alors qu'il revenait d'Angers.

Le corps de M. Bouvet a été trouvé, vendredi matin, par deux ouvriers couvreurs qui se rendaient au château de Serrant, sur la route de Saint-Georges à Angers.

Aussitôt, ils allèrent prévenir les autorités de Saint-Georges.

M. le docteur Cesprés fut mandé et déclara que la mort était due à une hémorragie interne.

### État Civil de Saumur

#### MARIAGES

Le 26 novembre. — Pierre-Marie Brien, cavalier de manège, a épousé Louise Fichou, confectionneuse pour dames, tous deux à Saumur.

#### DÉCÈS

Le 24 novembre. — Paul Ollivier, boulanger, 60 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Le 25. — Maurice-Henri Babin, 8 jours, rue Nationale, 40 ; — Jean Baptiste Boucher, jardinier, 75 ans, époux de Marie Tarondeau, rue des Capucins, 3.

Le trèfle à quatre feuilles porte décidément bonheur. Le Tapioca Rils l'a adopté comme marque de fabrique, et tout le monde en veut maintenant.

### Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h. 1/2 — Rideau, 8 h. 1/2  
Direction A. GIRAUD

Lundi 26 Novembre

### LE VOYAGE EN CHINE

Opéra-comique en 3 actes,  
paroles de Labiche, musique de BAZIN.

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,  
N° 1, rue Beaupaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.  
Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY.

## TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4/50 la Boisson. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, Pharm., 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis **ESCARGOTS** de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

## A ADJUGER

Le Samedi 1<sup>er</sup> Décembre 1894 à 1 heure,

En l'étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE

## Maison d'Habitation

Avec trois Caves en roc, Sise à Saumur, rue des Basses-Perrières, 3.

Entrée en jouissance 25 décembre 1894.

Valeur locative possible 550 f. S'adresser à M. et M<sup>me</sup> PETIT, 3, rue des Basses-Perrières, ou à M<sup>e</sup> LELIÈVRE.

Études de M<sup>e</sup> MABILLE du CHESNE, avoué à La Flèche, Grande-Rue, n<sup>o</sup> 80, Et de M<sup>e</sup> LELARGE, notaire à Luché (Sarthe).

## VENTE

A la Mairie de Luché, par le ministère de M<sup>e</sup> LELARGE. Le dimanche 9 décembre 1894, à une heure de relevée, de :

I. — BELLE MAISON, avec dépendances et jardin, dans laquelle s'exploite le « Café du Midi », au bourg de Luché

Mise à prix : 7,000 fr.

II. — Autre MAISON avec dépendances, au bourg de Luché, rue Basse.

Mise à prix : 3,000 fr.

III. — JARDIN, contenant 3 ares 30<sup>e</sup> centiares, dans les Varennes, même commune.

Mise à prix : 800 fr.

S'adresser : 1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> MABILLE DU CHESNE, avoué poursuivant : 2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> LELONG, avoué co-licitant :

3<sup>o</sup> Et à M<sup>e</sup> LELARGE, détenteur du cahier des charges.

Toute demande d'adresse ou de renseignements doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Pour cause de Changement de Domicile

## A CÉDER CAFÉ du Théâtre

Pour la Saint-Jean 1895 — Long Bail

S'ADRESSER AU CAFÉ, PLACE DE LA BIENGE, 6, SAUMUR.

UN HOMME marié muni de bonnes références demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMAND. un valet de chambre bien formé, très bonnes références, 30, quai de Limoges. — S'y adresser.

## A VENDRE Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

## ON DEMANDE

des AGENTS GÉNÉRAUX pour tenir portefeuille de produits, 175 fr. et remises. Des Agents cantonnais, appointements et remises, sont également demandés. S'adresser, avec références, pour avoir règlement d'admission, à M. VIAULT, inspecteur, poste restante, à Angers.

## GRAND ENTREPOT DE SUCRE POUR VENDANGES

## GOBLET-MAHOUDEAU

Rue Nationale et rue de l'Abreuvoir, 2, SAUMUR

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT Fils

### Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschan-Jeliers... depuis 4 75  
Hafner, de Strasbourg, — 2 25  
Louis Henry, id. — 3 25  
Pâtés foie de canards. — 2 25  
Saucissons de poulet et de foie gras

**FROMAGES :** Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Ch. ster, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Cervais.

Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20<sup>e</sup>  
Saucissons et Cervelas fumés.  
Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.  
Poitrine fumée, Jambon d'York.  
Salade de muscadin de boeuf.  
Caviar de Russie.  
Anchois de Norvège

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## VITICULTURE

Entreprise de Reconstitution du Vignoble à l'aide de Plants Américains appropriés aux différents sols.

REPEREUSE GARANTIE

Greffes à la main, sur place et sur table

Défoncement à la vapeur et au treuil à manège. — PRIX MODÉRÉS

FALLOUX FRÈRES, A BROSSAY

Par MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

## ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVÉAU

### Spécialité de Boîtes p<sup>r</sup> Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS

CARTES D'ADRESSES

ÉTIQUETTES PARCHEMIN p<sup>r</sup> ENVOIS

TÊTES DE LETTRES

CIRCULAIRES — ENVELOPPES

AVIS DE TRAITES — MANDATS

REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL

FAIRE-PART NAISSANCE

CARTES DE VISITE

AFFICHES — PROSPECTUS

PROGRAMMES p<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES

PRIX-COURANTS

MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, PARIS

56, Rue Jacob, 56,

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, 12 PAGES IN 4<sup>o</sup>

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

SE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS

# CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour **35 francs** un **COSTUME COMPLET** drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

**EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE**

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-le-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur soussigné

LE MAIRE,